



Un ESAT moderne, respectueux de l'environnement avec capteurs solaires et récupération de déchets, aux ateliers spacieux et lumineux, remplace désormais le bâtiment ancestral qui abritait l'activité artisanale du cuir et du micocoulier. A Sorède, dans les environs d'Argelès (Pyrénées Orientales) près de 80 travailleurs en situation de handicap créent des outils équestres uniques et prestigieux (cravaches, fouets et chambrières) selon les règles traditionnelles d'un métier disparu. Le maire de Sorède, Yves Porteix, était fermement décidé à conserver l'établissement sur sa commune : «

Les Micocouliers, c'est la vitrine du village et du département. Il fallait maintenir ici ces emplois

» a-t-il déclaré devant les 250 habitants et la presse réunie lors de l'inauguration du 20 avril.

Pour que Sorède reste « capitale du Micocoulier », plus de 2,6 millions d'euros ont été investis équitablement par l'Etat, la Région, le département, la communauté de communes et la commune. Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH, en a rappelé l'enjeu : « **Dans une période où la perte d'emploi peut être destructrice, avoir un métier est un véritable facteur d'intégration. Le travail, ici à l'ESAT Les Micocouliers, est un travail noble, qui grandit celui qui le pratique. C'est en plus un lien avec les racines, l'histoire** (...)

L'APAJH restera vigilante sur tout ce qui concerne la dignité des plus fragiles

». Mais l'optimisme qu'inspire cette entreprise remarquable, ne suffit pas pour apaiser les craintes nées des projets législatifs : «

Le projet de loi Hôpital-Patients-Santé-Territoire ne doit pas oublier le secteur associatif du médico-social

» a rappelé le président de la Fédération APAJH en se tournant vers le sénateur Paul Blanc, présent parmi les personnalités locales, «

Et nous sommes également préoccupés devant la menace que représente l'entrée du secteur marchand en concurrence du secteur protégé

».

Sur ces deux motifs d'inquiétude, le sénateur Blanc s'est voulu rassurant : « **Dès le 4 mai, le Sénat examinera vos amendements à ce texte de loi. Je travaillerai à vos côtés pour fabriquer du cousu-main et que la législation agisse dans un sens humaniste**

».